



Formation Éducateur.trice Canin.e

RNCP : 37560 (validation partielle) • Formation certifiante Niveau 4

En formation continue

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

+ d'infos
sur la certification



PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de plus de 18 ans, sous réserve de financement (CPF, Transition Pro, auto-financement, etc.)

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Inscription à la suite d'un entretien pour validation du projet de formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur 3 mois pour un total de 399 heures. Parcours individualisé à la suite de la phase de positionnement.
- La formation est organisée en 5 Unités Capitalisables (UC) et 1 module additionnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours théoriques et pratiques sur différents supports (travaux pratiques sur terrain dédié et aménagé à l'éducation canine, papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Plateforme de formation à distance (FOAD).

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche par différentes méthodes d'éducation canine ; Box de travail.
- Modules complémentaires permettant d'exercer une activité commerciale (ACACED Chien, TAV).
- Nombreuses mises en pratique au centre de formation avec accueils de clients.
- Possibilité d'accueil du chien du stagiaire sur les horaires de formation (chien de catégorie 1 non admis, vaccins à jour obligatoire).



OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le/la stagiaire sera préparé(e) à :

- Appréhender les différentes techniques d'éducation canine et les adapter en fonction de la situation,
 - Mettre en place les outils et les méthodes pour animer une séance individuelle et collective d'éducation canine adaptée au besoin du client et dans le respect du bien-être animal,
 - Conseiller le client sur l'éducation de son chien, tant sur le comportement que sur l'alimentation et les soins quotidiens,
 - Détenir les connaissances et les compétences pour exercer une activité économique liée aux animaux de compagnie d'espèces domestiques,
 - Détenir les connaissances et les compétences pour réaliser le transport des chiens,

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, travaux pratiques, ...)
- Les UC sont évaluées en situation professionnelle in situ ou reconstituées (épreuves pratiques) et/ou lors d'un entretien oral devant un jury composé de professionnels.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de présence délivrée en fin de formation.
- Validation de 5 blocs de compétences du BP Éducateur Canin (UC1, UC2, UC4, UC5 et 1 UCARE au choix),
- Attestation de connaissance ACACED Chien,
- Attestation de formation TAV.

POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Possibilité de valider le BP Éducateur canin dans sa totalité : UC3 assurer le fonctionnement de l'entreprise.
- Insertion professionnelle : Éducateur canin en salariat, création ou reprise d'entreprise.
- Poursuite d'études : BP Éducateur canin, BP Responsable d'Entreprise Agricole.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter,
- Tarifs : coût de la formation pouvant être pris en charge par le CPF.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.

		Bloc de compétences	Contenu Pédagogique	Modalités	Volume Horaire
Parcours de formation de base (329 heures)		UC1 : S'approprier les connaissances du chien et du secteur canin	- Connaissances cynotechnique - Connaissances comportementales - Les acteurs de la filière canine - Les différents types d'éducation	Distanciel	35
		UC2 : Évaluer le comportement du chien	- Évaluer la relation propriétaire-chien - Contractualiser l'accompagnement à l'éducation - Planifier les activités (lieu, matériel, horaires...) - Transport Animaux Vivants (TAV)	Présentiel	56
		UC4 : Éduquer un chien	- Savoir éduquer un jeune chien - Rééduquer un chien dont le comportement est difficile - Initiation à l'ostéopathie canine - Initiation au secourisme canin	Présentiel	105
		UC5 : Accompagner à l'éducation du chien	- Réaliser un accompagnement individuel - Mettre en œuvre des séances collectives	Présentiel	119
		ACACED : Catégorie « Chiens »	- Les besoins biologiques, physiologiques comportementaux, des chiens - La réglementation en vigueur - Obtenir l'attestation de connaissance « ACACED » Chiens - Voir le contenu de la fiche formation ACACED	Présentiel	14
Parcours de formation complémentaire (70 heures)	1 UCARE au choix	Entretenir sa pension canine	- Concevoir et aménager les locaux - Accueillir le client et son chien - Organiser son activité quotidienne - Développer sa clientèle	Distanciel	70
		Diversifier son activité par l'élevage canin	- Réglementation liée à l'élevage - Choix des reproducteurs - Le process de fécondation, suivi de la gestation et mise bas - Réaliser les soins du chiots - Réaliser la vente des chiots	Distanciel	70



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_007_V7

Dernière mise à jour : 06/06/2024